



ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Le jeudi 2 février 2012, nous avons proposé une rencontre des organisations syndicales nationales CFDT, CFTC, CGC, UNSA, FO, CGT, SNAP, SNU, SUD.

Toutes les organisations syndicales ont répondu favorablement à cette invitation.

Lors de cet échange, nous constatons que l'ensemble des organisations syndicales nationales s'accordent sur la nécessité d'une mutualisation d'une partie des sommes affectées aux Activités Sociales et Culturelles à un niveau national, afin de garantir une solidarité sur tous les territoires, entre tous les salariés et agents de PE.

Toutes les organisations syndicales, sans exception, ont confirmé leur volonté de construire une instance nationale pour les Activités sociales et culturelles qui soit une émanation du CCE et ce, dans un délai rapproché.

Pour ce faire, toutes les organisations syndicales ont demandé l'ouverture de négociations avec la Direction Générale, portant sur l'Art 44 de la CCN, dans les meilleurs délais.

La Direction Générale nous a répondu favorablement.

Dans ce sens, nous appelons tous les élus, dans tous les CE, à tout faire afin de laisser le délai nécessaire à la négociation nationale et de ce fait, dans l'immédiat, de construire les budgets prévisionnels ASC 2012 sur la base de 1.2% de la masse salariale.

Paris, le 6 février 2012